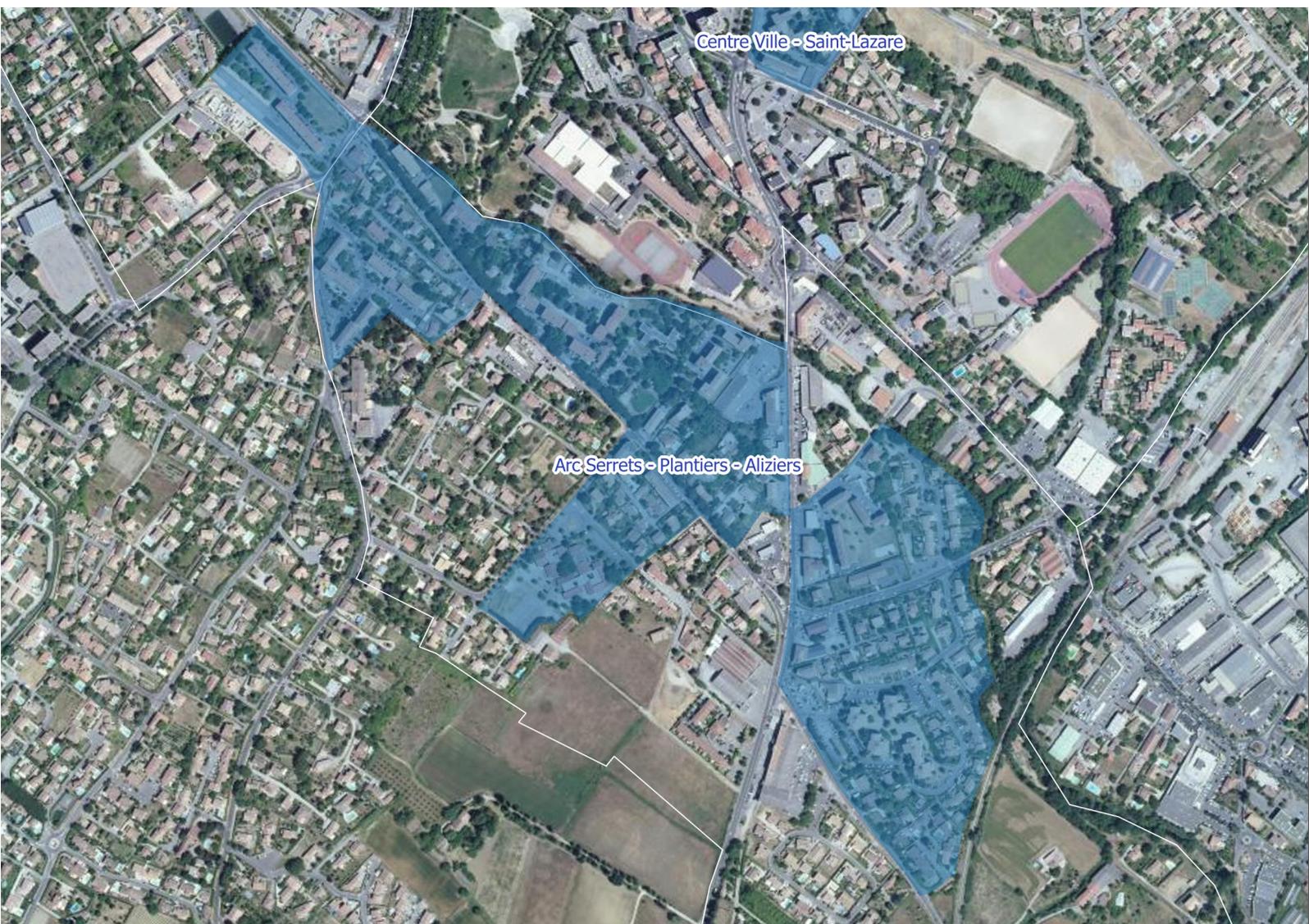


Quartier Arc Serrets-Plantiers-Aliziers

Ville de Manosque

2 062 habitants



9% de la population de Manosque réside au sein du quartier prioritaire du Arc Serrets-Plantiers-Aliziers

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

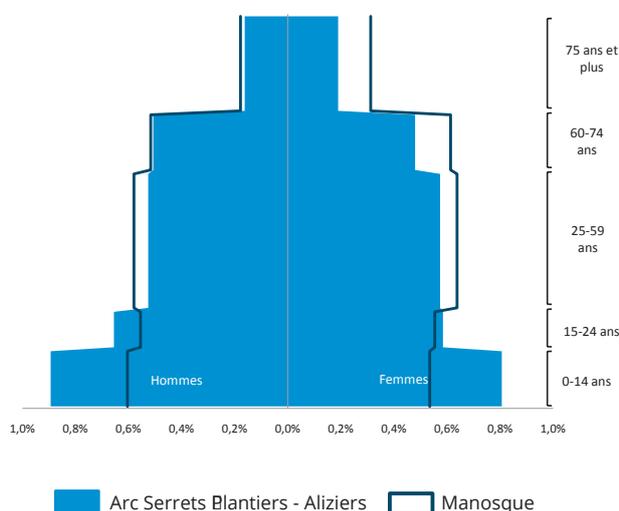
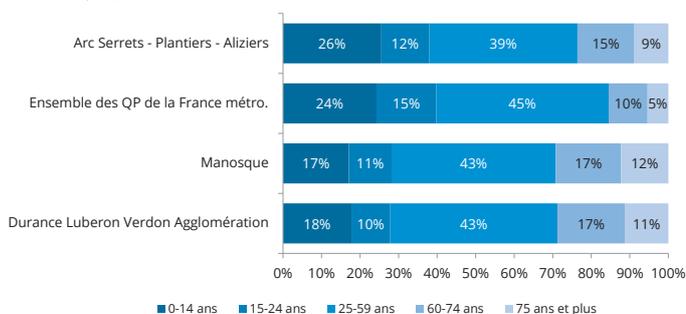
	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Centre Ville - Pigeonnier	2 100	27,7%
Centre Ville - Saint-Lazare	3 427	45,2%
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	2 062	27,2%
QP des Alpes de Haute-Provence	7 589	100%
Ensemble des QP de la France métro.	4 800 000	-
Digne-les-Bains	16 512	-
Manosque	22 412	-
Provence-Alpes-Agglomération	47 449	-
Durance Luberon Verdon Agglomération	122 728	-

Source : CGET & Insee 2013

7 589 habitants résident sur les 3 quartiers de la politique de la ville du département des Alpes de Haute-Provence. 27% résident sur le quartier du Arc Serrets-Plantiers-Aliziers de Manosque soit **2 062 habitants** en 2013.

38% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers de Manosque possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 38% de sa population a moins de 25 ans (**530 enfants de moins de 15 ans et 260 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **39%** des habitants du quartier (**790 personnes**).

24% du quartier a 60 ans ou plus (dont **305 personnes de 60-74 ans et 180 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges affiche ce déséquilibre démographique en faveur des jeunes. Par ailleurs, celle-ci est aussi quasi-symétrique à chaque âge, les représentations selon le genre apparaissent relativement équilibrées.

1,4 fois plus jeunes de moins de 20 ans que de 60 ans et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est plus élevé qu'à l'échelle communale et atteint 1,4. C'est à dire que pour 1 personne de 60 ans et plus du quartier, il y a un peu plus de 1,4 jeunes de moins de 20 ans (contre un rapport de 0,8 à l'échelle communale).

L'indice d'évolution des générations âgées est légèrement plus élevé que celui de la commune ou de l'agglomération. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,7 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus (1,4 à Manosque).**

Le vieillissement à venir de ces générations est donc moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	1,4	305	181	1,7
Ensemble des QP de la France métro.	2,1	485 285	259 459	1,9
Manosque	0,8	3 746	2 710	1,4
Durance Luberon Verdon Agglomération	0,8	20 915	13 487	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

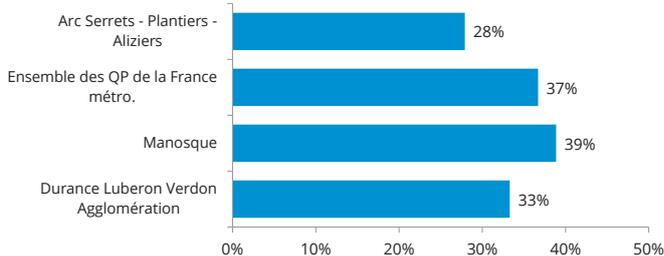
Une taille des ménages plus élevée que la moyenne communale

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	2,4	859
Ensemble des QP de la France métro.	2,3	2 089 043
Manosque	2,1	10 157
Durance Luberon Verdon Agglomération	2,2	52 817

Source : Insee, RP 2010

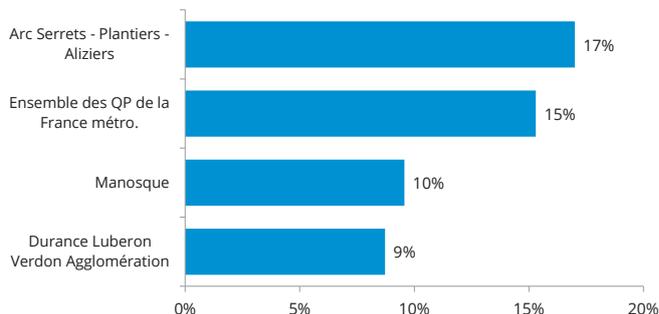
Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010



Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 860, soit 8% du total communal.

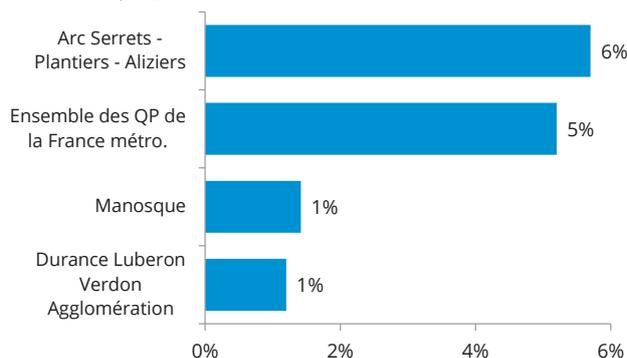
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée que celle observée à l'échelle communale et en moyenne sur l'agglomération (2,4).

La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble de la commune (28% contre 39%) mais aussi que des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (37%). **On estime ainsi à 240 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 150 sont des femmes et 90 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux et/ou de locatif privé précaire) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 17% des ménages sont monoparentaux, soit 150** (valeur plus élevée que celle de Manosque).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



6% des ménages du quartier d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers sont composés de 6 personnes et plus (soit 4 points de plus qu'à l'échelle de Manosque).

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

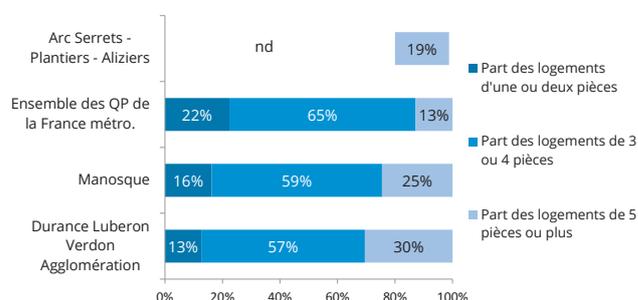
68% des ménages sont locataires de leur logement

19% des logements du quartier d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers sont des T5 ou plus, proportion plus faible que celle de Manosque (25%).

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint **68%**, soit **environ 580 ménages**.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010

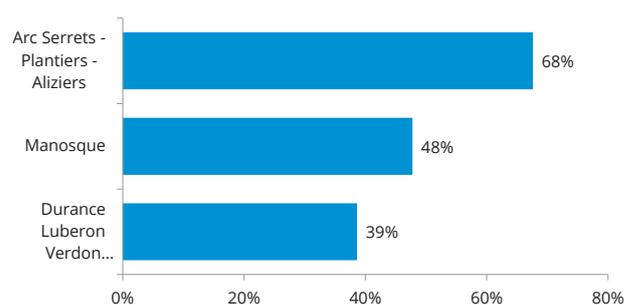


Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2014 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Part des ménages locataires de leur logement

Source : Insee, FiLoSofi 2014



Près de trois fois plus d'étrangers qu'à l'échelle communale

Zone	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	334	16%
Ensemble des QP de la France métro.	893 693	19%
Manosque	1 422	6%
Durance Luberon Verdon Agglomération	5 227	4%

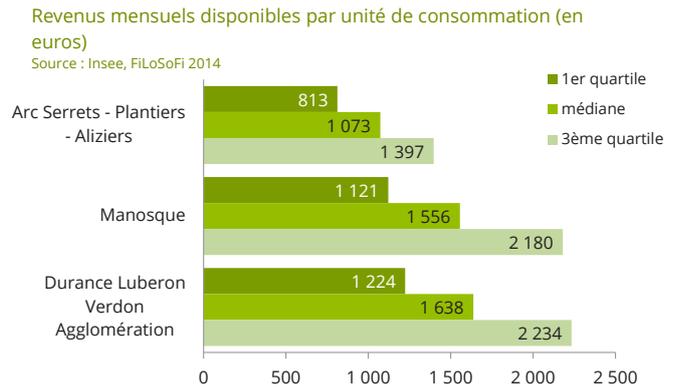
Source : Insee, RP 2010

16% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 330 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (6% d'étrangers en moyenne, à l'échelle communale).

Un niveau de vie médian de 1 073€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 073€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 484€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 309€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 783€ que ceux de la commune.

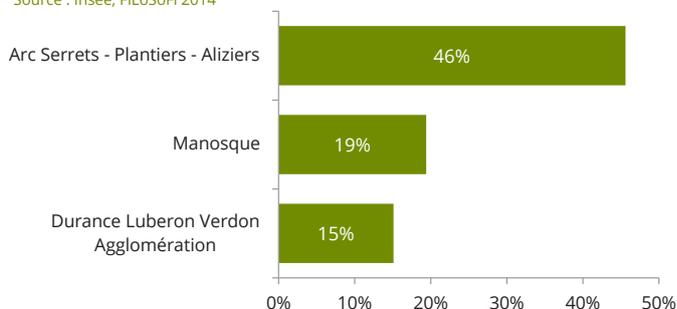


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

46% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **46% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 940 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.

22% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	187	21,8%	77	110	9,0%	12,8%
Manosque	1 337	13,2%	534	803	5,3%	7,9%
Durance Luberon Verdon Agglomération	2 649	9,6%	1 047	1 602	2,0%	3,0%

Source : Cnaf 2016 & Insee RP 2010

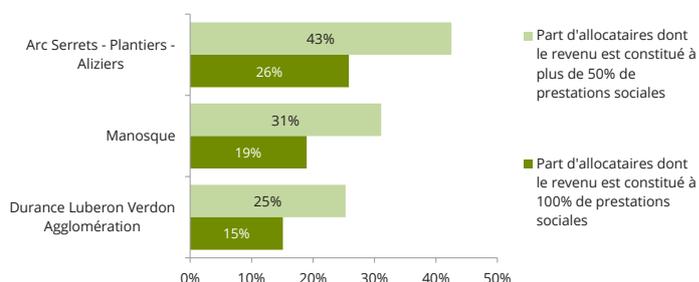
22% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2016, soit 190 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **9 points** à la moyenne communale. 59% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 110 ménages)**. Ainsi 13% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2016 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

26% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2016



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 43% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 200 ménages) et 26% ont des revenus dépendant totalement des prestations (120 ménages), contre respectivement 31% et 19% en moyenne au niveau communal.

26% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	416	199	141	36	44%	28%	21%	26%
Manosque	2 024	853	722	180	22%	12%	7%	11%
Durance Luberon Verdon Agglomération	3 580	1 427	1 211	396	14%	8%	6%	7%

Source : Cnam 2017

420 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2017, **soit environ 26% des assurés sociaux.** Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 15 points.

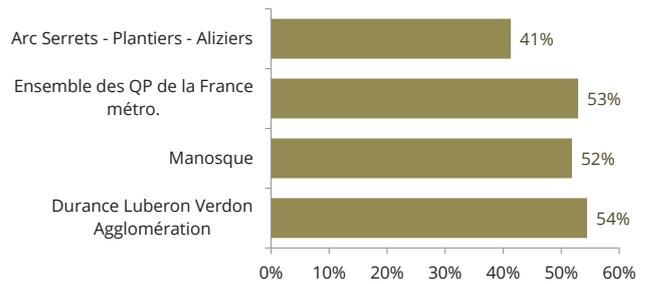
Quel que soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : 44% bénéficient de la CMU-C dans le quartier d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers.**

41% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 41%, valeur plus faible que celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%) et en outre que celle de Manosque (52%) et de la Durance Luberon Verdon Agglomération (54%).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

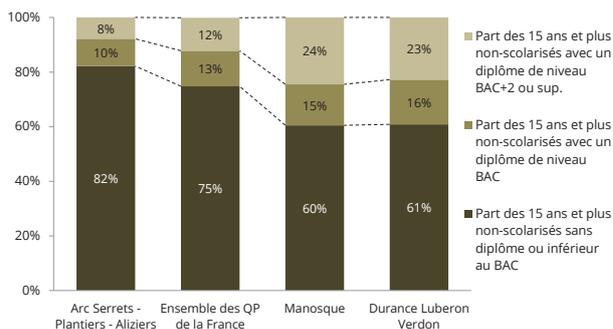


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

8 personnes non-scolarisés sur 10 possèdent un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 82%, soit 7 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains et 22 points de plus que la moyenne communale.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

76% des collégiens du quartier scolarisés en REP/REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	114	23,7	0,0	76,3	9,6
Manosque	1 106	47,6	17,6	34,7	3,5
Durance Luberon Verdon Agglomération	6 464	82,1	6,0	11,9	1,2

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

114 collégiens résident dans le quartier prioritaire d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers en 2015, 76% sont scolarisés dans un collège public faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune, cette part est de 35%.

42% des lycéens occupent la filière professionnelle

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	55	58,2	41,8	50,0	47,8
Manosque	755	75,9	24,1	53,8	39,0
Durance Luberon Verdon Agglomération	4 024	73,4	26,6	53,6	13,3

* hors REP / REP+

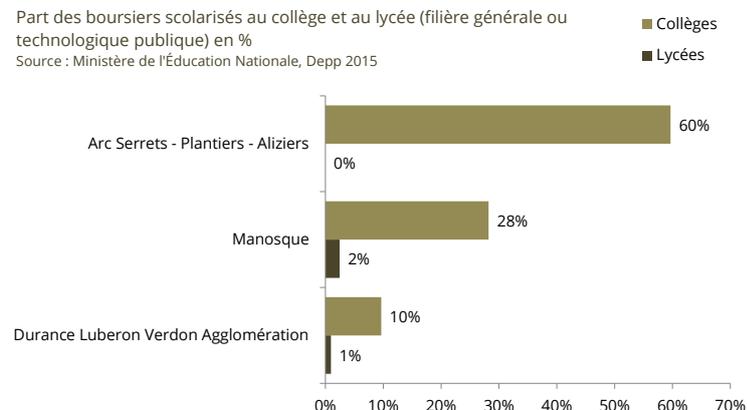
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

42% des lycéens du quartier sont en lycée professionnel, ce qui correspond à un écart d'environ 18 points avec la moyenne communale.

Une forte représentation des boursiers chez les collégiens

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015



60% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers (28% à l'échelle communale). La part descend à 2% pour les lycéens à l'échelle de Manosque.

41% des 15-64 ans sont en emploi et 26% sont en emploi précaire

Le **taux d'emploi des 15-64 ans est plus faible sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (41% contre 47%)**. Il est surtout inférieur à la moyenne communale qui atteint 61%.

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier, tout comme à l'échelle communale (34%, soit 7 points de moins).

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **29% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

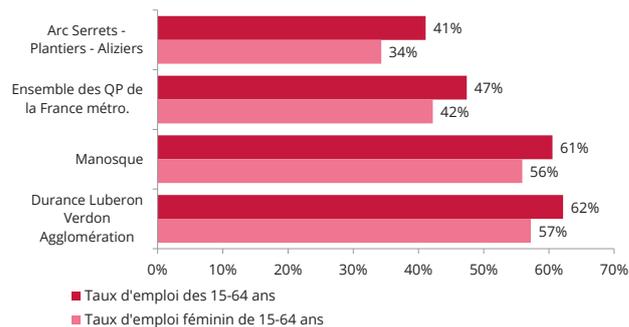
Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des graphiques «Taux d'emploi des 15-64 ans» et «Part des salariés en emploi précaire» sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

27% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2017	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	321	191	60%	130	40%	86	27%
QP des Alpes de Haute-Provence	1 277	710	56%	567	44%	295	23%
Manosque	2 769	1 405	51%	1 364	49%	695	25%
Durance Luberon Verdon Agglomération	6 842	3 241	47%	3 601	53%	1 651	24%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2017

A la fin de l'année 2017, **321 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 60% sont des hommes. **La part de chômeurs de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est plus élevée que la moyenne communale (**27%**).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2017.

62% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

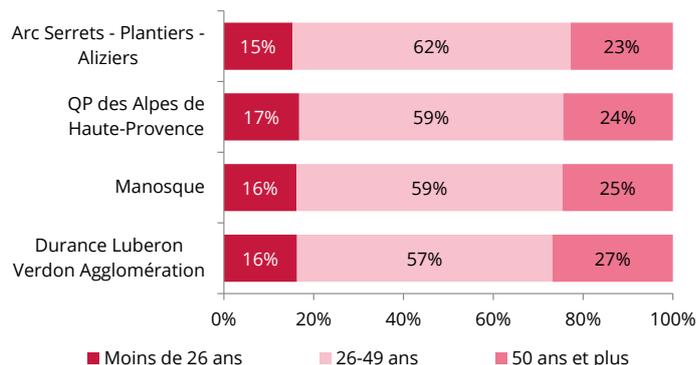
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC.

62% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans. Dans le quartier d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 15%, celle des 50 ans et plus est de 23%. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier est proche de celle de l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes de Haute-Provence.

Entre 2016 et 2017, la progression des DEFM sur le quartier est principalement due à celle des moins de 26 ans. Ainsi, ces derniers ont augmenté de 7% quand le nombre de 50 ans et plus diminuait, lui, de 6%.

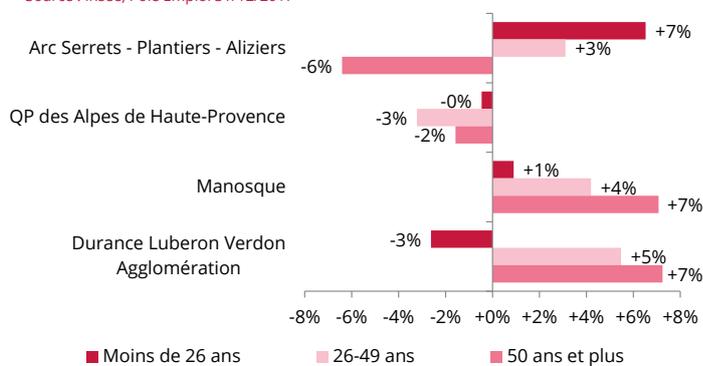
Répartition par âge des DEFM des catégories ABC

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2017



Evolution des DEFM des catégories ABC entre 2016 et 2017 selon l'âge

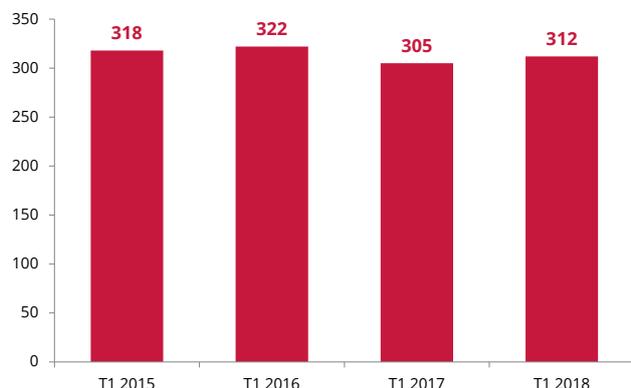
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2017



Une stagnation du nombre de demandeurs d'emploi entre le 1er trimestre 2015 et le 1er trimestre 2018

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C dans le quartier

Source : Insee, Pôle Emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi est resté globalement stable entre 2015 et 2018, malgré une légère diminution entre 2017 et 2018.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 318 demandeurs d'emploi sur le territoire, et 312 au 1er trimestre de l'année 2018.

85% des contrats aidés sont des contrats uniques d'insertion à Manosque

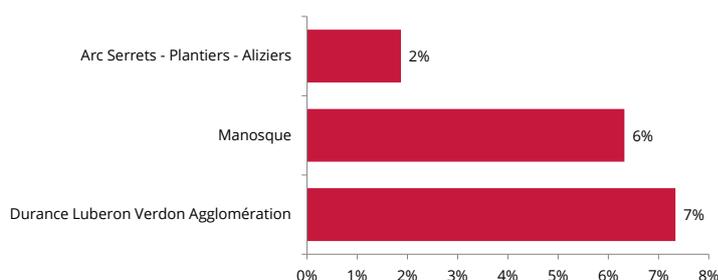
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	6	nd	nd
Manosque	175	85,1	14,9
Durance Luberon Verdon Agglomération	502	nd	nd

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 175 contrats aidés ont été mis en place à Manosque dont 6 sur le quartier Arc Serrets-Plantiers-Aliziers. 15% sont des emplois d'avenir, emplois qui constituent une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



2% des DEFM des catégories ABC bénéficiaient d'un contrat aidé en 2016 dans le quartier d'Arc Serrets-Plantiers-Aliziers.

25% des créations en 2015 sont des micro-entreprises

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	3	25,0
Manosque	91	34,2
Durance Luberon Verdon Agglomération	486	35,8

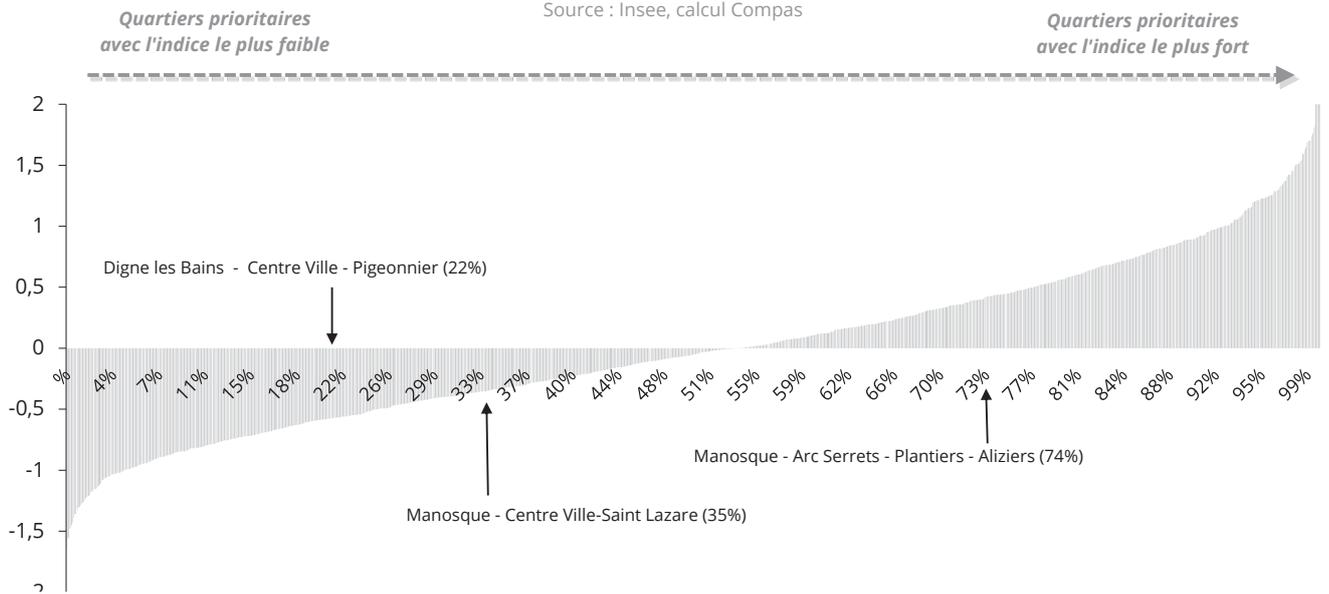
Source : Sirene 2015

25% des créations d'entreprises en 2015 sont des micro-entrepreneurs, contre 34% à l'échelle de la commune. Cela concerne moins de 5 micro-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers des Alpes de Haute-Provence de part et d'autre de l'axe : 2 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier d'Arc Serrets - Plantiers - Aliziers situé sur la commune de Manosque est celui dont l'indice est le plus fort.

Le quartier se situe dans le 7ème décile, au 873ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

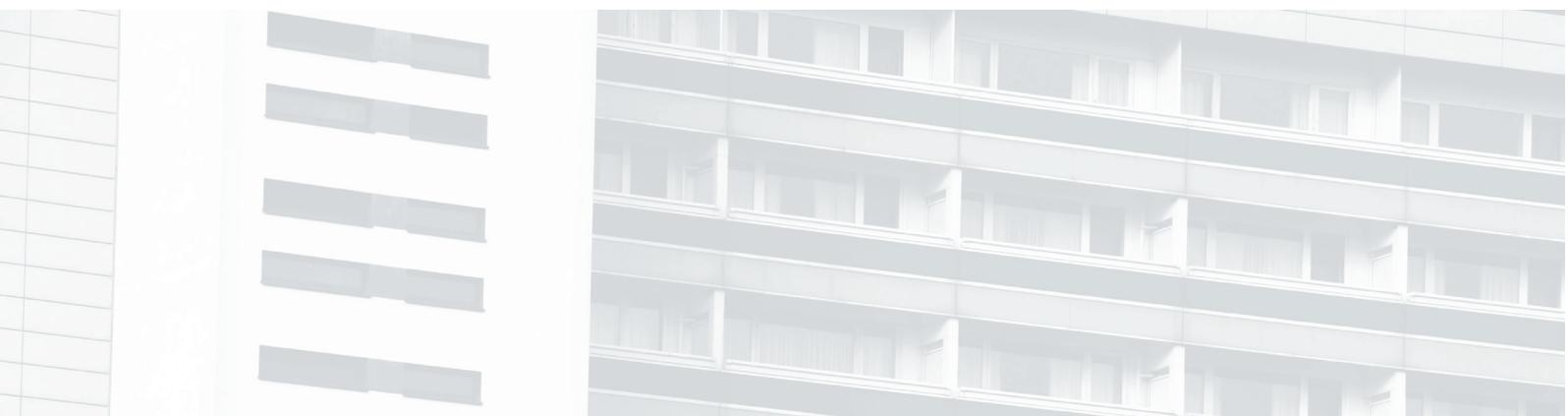
Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Quartier Arc Serrets-Plantiers- Aliziers

Ville de Manosque

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.



Contact :

Hervé Guery

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr

www.observationsociete.fr